

Compte rendu de l'assemblée du 6 octobre 1911, p. m.

Les mêmes présents.

1.—Le Bureau prend en considération la question de l'expropriation pour l'élargissement de la rue St-Denis, entre le Chemin des Carrières et l'Avenue Laurier.

Résolu: D'autoriser le Secrétaire à se procurer des options des propriétaires intéressés dans ladite expropriation, lesdites options devant autant que possible être pour 60 jours.

2.—Résolu: De demander au département de la Voie s'il y a une ligne homologuée sur l'Avenue du Parc, entre l'Avenue des Pins et la rue Sherbrooke, et si telle ligne n'existe pas, s'il serait bon de mettre une ligne dans la ligne des maisons actuelles qui sont en retrait, ainsi que sur la rue St-Denis qui se trouve dans le même cas.

Résolu: De prier l'Ingénieur en Chef de faire rapport sur l'opportunité de tracer telle ligne homologuée.

3.—Soumis un rapport du docteur J. J. McCarry, déclarant que le canal d'égout de la Côte St. Paul, dans le quartier Emard, près de l'établissement de MM. Wolf, Sayer & Heller, au côté du canal Lachine, est ouvert sur une longueur de douze pieds et sur une largeur de sept pieds.

Résolu: De donner instructions à l'Ingénieur de voir à faire réparer immédiatement ledit égout.

4.—Après avoir pris en considération certains rapports des Chefs de départements, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil.

10. A l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$500 des balances disponibles pour "Éclairage électrique des rues" et d'appliquer ledit montant à l'installation des électroliers nécessaires pour compléter le système d'éclairage de la bâtisse Municipale du quartier St-Paul.

20. A l'effet d'accepter les offres des propriétaires de céder gratuitement leurs terrains requis pour l'ouverture de la rue Masson et de payer une somme de \$1,650 à M. Vermette, ou ayant droit, pour l'expropriation de la propriété dudit M. Vermette et ce pour le terrain et pour tous dommages pouvant résulter de ladite expropriation, ladite somme de \$1,650 devant être chargée auxdits propriétaires des immeubles situés chaque côté de la partie de la rue ainsi prolongée, le tout suivant le plan préparé par M. F. C. Laberge.

30.—A l'effet d'accepter l'offre de M. Pierre Tétreault de céder son terrain pour l'ouverture des rues Vinet, Boyce et Sherbrooke, dans le quartier Longue Pointe, pour une somme de \$14,724.48.

40. A l'effet de voter une somme de \$36,000 pour le macadamisation de parties des Avenues Grey, Sherbrooke, Western, Pacific et Atlantique suivant contrat passé avec MM. l'annexion de la ville de Notre-Dame de Grâce avec MM. Hénauld & Heffernan.

50. A l'effet de permettre à M. Louis Yanofsky d'ouvrir une cour à bois sur le lot No. 31-32 du quartier St. Denis, 2246 Avenue Papineau.

60. A l'effet de permettre à MM. Gray & Co., d'installer une chaudière à vapeur sur le lot Cad. 10, sub. 2 à 6 quartier Ouest, 23 Common.

70. A l'effet de permettre à M. Bruno Beaulieu d'ouvrir une cour à bois, grain, foin, etc., sur le lot cad. 161, sub. Nos. 568, 569, 570, 571, 573, 562, 563, quartier DeLorimier, rue des Erables.

80. A l'effet de permettre à M. Hosanna Quintie d'ériger une écurie de plus de huit places sur le lot No. 208, sub. 54-5-6-7-8-9, 60-1-2,3,4 quartier Hochelaga, 54 à 64 rue Préfontaine.

90. A l'effet de permettre à la Reina Mineral Water Co. de construire une écurie de plus de 8 places sur les lots cad. 2492-93, quartier Ste-Cunégonde, 99 à 103 Duvernay.

100. A l'effet de permettre à M. E. Suzanneau de construire un clos de bois, charbon, etc., sur le lot cad. 207, sub. 433, quartier Rosemont, rue Frontenac.

110. A l'effet de permettre à Delle Amanda Bélanger de construire une manufacture de voitures sur le lot cad. 153, sub. 82, quartier DeLorimier, rue Marianne.

120. A l'effet de permettre à MM. Farand et Delorme de changer de place une chaudière et engin à vapeur sur le

Report of meeting held the 6th October 1911, p.m.

Present: The same members as above.

1.—The Board then considered the question of the expropriation for the widening of St. Denis street, between Carrières Road and Laurier Avenue.

Resolved: That the Secretary be authorized to secure options from the proprietors interested in said expropriation, said options to be for 60 days, if possible.

2.—Resolved: To ask the Road department if there is a homologated line on Park avenue, between Pine Avenue and Sherbrooke street, and if such line does not exist, if it would be advisable to establish one on the line of the existing houses which are erected on the back part of the lots as well as on St. Denis street which is in the same case.

Resolved: That the Chief Engineer be requested to report on the advisability of establishing said line.

3.—Submitted a report from Dr. J. J. McCarry, stating that the Côte St. Paul sewer in Emard ward, near the premises of Messrs Wolf, Sayer & Heller, on the Lachine Canal, is opened over a length of twelve feet and to a width of seven feet.

Resolved: That the Engineer be instructed to have the said sewer reconstructed immediately.

4.—After having considered certain reports from heads of departments, it was

Resolved: That a report be made to Council.

10. Recommending that a sum of \$500 be varied from, the available balance voted for "Electric lighting of streets and apply said sum to the installation of the electroliers required to complete the lighting system of the Municipal Building in St. Paul Ward.

20. Recommending that the offers from proprietors to cede gratuitously the land required for the opening of Masson street, be accepted and that a sum of \$1,650 be paid to Mr. Vermette, or his legal representatives for the expropriation of Mr. Vermette's property, for the land and all damages which may result from said expropriation. The said sum of \$1,650 to be charged to the owners of immoveable situated on each side of that part of the street thus extended, the whole according to the plan prepared by Mr. F. C. Laberge.

30. Recommending that the offer made by Mr. Pierre Tétreault to cede his piece of land for the opening of Vinet, Boyce and Sherbrooke streets, in Longue-Pointe ward, for a sum of \$14,724.40, be accepted.

40. Recommending that a sum of \$36,000 be voted to macadamize parts of Grey, Sherbrooke, Western, Pacific and Atlantic avenues, according to the contract passed with Messrs Henault & Heffernan previous to the annexation of the town of Notre-Dame de Grâce.

50. Recommending that Mr. Louis Yanofsky be allowed to open a wood yard on lot No. 31-32, St-Denis ward, 2246 Papineau Avenue.

60. Recommending that Messrs Gray & Co. be allowed to install a boiler on cad. lot No. 10, sub 2 to 6, West Ward, 23 Common street.

70. That Mr. Bruno Beaulieu be allowed to open a yard for the sale of wood, grain and hay, on cad. lot 161, sub. Nos. 568, 569, 570, 571, 573, 562, 563, DeLorimier Ward, Maple street.

80. Recommending that Mr. Hosanna Quintie be allowed to erect a stable containing more than eight stalls on lot No. 208, sub. 54-5-6-7-8-9, 60, 1, 2, 3, 4, Hochelaga ward, 54 to 64 Préfontaine street.

90. Recommending that the Reina Mineral Water Co. be allowed to erect a stable containing more than 8 stall on cad. lots 2492-93, St-Cunégonde ward, 99 to 103 Duvernay St.

100. Recommending that Mr. E. Suzanneau be allowed to open a wood and coal yard, on cad. lot 207, sub. 433, Rosemont ward, Frontenac Street.

110. Recommending that Miss Amanda Bélanger be allowed to erect a carriage factory on cad. lot 153, sub. 82, DeLorimier ward, Marie-Anne street.

120. Recommending that Messrs Farand & Delorme